

BNSSA

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

DOSSIER INSCRIPTION :

Informations candidat:

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Mail :

Téléphone :

Cadre réservé à FORMASPORT :

Dossier reçu le :

Dossier complet : OUI NON

Pièces manquantes :



Fiche candidat :

COORDONNÉES			Photo d'identité
Nom de naissance :.....		Prénoms :.....	
Nationalité :		Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
Date de naissance.....	Lieu de Naissance :.....	Département :.....	
Adresse du candidat :			
CP : Ville :			
Mail :.....		Téléphone :.....	

FORMULE DE FORMATION
<p><i>Cocher la case de la formule souhaitée :</i></p> <p>BNSSA seul : <input type="checkbox"/> 12 entraînements et pratique + entraînement théorique Examen inclus</p> <p>BNSSA s PSE 1 : <input type="checkbox"/> 12 entraînements et pratique + entraînement théorique 35h de secourisme Examen inclus</p> <p>Examen du BNSSA seul <input type="checkbox"/> Attestation de formation (théorie s pratique) OBLIGATOIRE</p>
<p>Vous souhaitez financer la formation : <input type="checkbox"/> OPCO <input type="checkbox"/> CPF-pôle emploi <input type="checkbox"/> Autofinancement <input type="checkbox"/> Autres :.....</p>
<p>Avez-vous un handicap ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>

A.....,Le.....

Signature du stagiaire

Si candidat mineur

Nom/Prénom du représentant légal :

Père Mère Autre:

Adresse (si différente) :

CP/Ville :

Tél. portable :

E-mail:

A....., Le.....

Signature du responsable Légal

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom/Prénom : Qualité :

Tél 1 :

Tél 2 :

A....., Le.....

Signature stagiaire

ENQUETE DE PERSPECTIVE DU DIPLOME

Après l'obtention de votre diplôme, envisagez-vous :

- Entrer en formation en BPJEPS AAN et devenir maître-nageur
- Enter dans une autre formation BPJEPS ou sportive
- Travailler comme surveillant sur les plages
- En piscine
- Dans un parc aquatique
- Au sein Camping
- Autres

Détaillez : _____

Seriez-vous intéressé par des formations complémentaires :

- Sauvetage aquatique (en vue d'intégrer la spécialité dans les services de secours) avec des formations de type Rescue 3 (SRT, SRT-W, WRT-Pro)
- Qualifications internationales en vue de travailler à l'étranger : formation SSI, Lifeguard, swim teacher
- Formations secourisme PSE 2

Si oui, détaillez : : _____

CERTIFICAT MEDICAL

Certificat établi moins de trois mois avant la date de dépôt de dossier et exigé pour tout candidat à l'examen initial du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet

Je soussigné, _____ docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour M _____ et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente, en particulier, une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est de 10/10 pour l'autre œil corrigé.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du médecin

DOCUMENT A LIRE ET A SIGNER OBLIGATOIREMENT
PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
CONFORMEMENT A LA LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Les informations recueillies par FORMASPORT font l'objet d'un traitement informatique destiné à votre inscription, à la gestion de votre formation, aux enquêtes portant sur le devenir professionnel, et au suivi de cohortes de stagiaires. Ces données sont également enregistrées dans un fichier informatisé.

En outre, dans le cadre de circonstances exceptionnelles (ex : état d'urgence), elles serviront également à vous contacter pour vous donner toutes les informations utiles.

Les destinataires des données sont les services FORMASPORT, les services de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), de l'Education Nationale, du CFA Sport Occitanie et les autres services centraux impliqués dans le processus d'inscription et les composantes de la formation professionnelle. Elles ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à leur utilisation pour le traitement concerné.

Conformément au règlement général de protection des données, entré en application depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant au service administratif de FORMASPORT : formasport@sports-campus.com

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la direction du Centre de Formation des Métiers du Sport (ou le délégué à la protection des données de FORMASPORT en attente de désignation) par voie électronique : formasport@sports-campus.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je soussigné(e) :

Monsieur Madame

NOM PRENOM

Représentant légal de NOM PRENOM

Atteste avoir pris connaissance des informations relatives à la Protection des données personnelles conformément à la loi « Informatique et Libertés » et avoir été avisé de mon droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

J'autorise Je n'autorise pas

les représentants de FORMASPORT traiter mes données personnelles durant ma formation

Le....., A.....

Signature

Visa FORMASPORT

NOTE D'INFORMATION

- Conditions d'accès à la formation concernant l'âge :
 - Les formations BNSSA et PSE1 sont accessibles à partir de 16 ans révolu
 - L'examen du BNSSA est accessible à partir de 17 ans révolu avec une autorisation parentale dûment remplie mais il ne pourra recevoir son diplôme et travailler qu'à ses 18 ans révolus.
 - Si le candidat est mineur et émancipé avec une attestation officielle d'un juge, il pourra recevoir son diplôme et travailler à l'issue.
- Le BNSSA est valable 5 ans et doit être recyclé à l'issue via la formation de validation de maintien des acquis (*arrêté du 23 janvier 1975*).

- Déroulement des épreuves :

- Épreuve n°1 (commune à l'examen initial et au recyclage) :

Elle consiste en un parcours aquatique en continu de 100 mètres en bassin de natation comprenant :

- un départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 m en nage libre ;
- 2 parcours de 25 m comprenant chacun 15 m en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur bords) sans que le candidat ne prenne appui ;
- une plongée dite en canard suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1,80 mètre et 3,70 mètres de profondeur ; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25m visage hors de l'eau ;

Pour être jugé apte, le candidat doit réussir l'épreuve, dans les conditions prescrites ci-dessus, en moins de :

- 2 minutes et 40 secondes inclus, lors de l'examen initial ;
- 3 minutes, lors de la vérification de maintien des acquis.

- Épreuve n°2 (uniquement pour l'examen initial) :

Elle consiste en un parcours de sauvetage avec palmes, masque et tuba, en continu de 250m :

- au signal du départ, le candidat s'équipe dans l'eau ou hors de l'eau ;
- il parcourt 200 mètres en palmes, masque et tuba ;
- à l'issue des 200 mètres, il effectue une immersion pour ramener un mannequin sur 50 mètres.

Pour être jugé apte, le candidat doit réussir l'épreuve, dans les conditions prescrites ci-dessus, en moins de 4 minutes et 20 secondes inclus.

- Épreuve n°3 (commune à l'examen initial et au recyclage) :

Elle consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique :

- sauvetage d'une personne, qui simule une situation de détresse, se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord ;
- prise de dégagement et transport de la victime vers le bord, sortie d'eau et mise en sécurité de la victime ;
- vérification des fonctions vitales et explication succincte de sa démarche.

- Épreuve n°4 (uniquement pour l'examen initial) :

Elle consiste en un questionnaire à choix multiple d'une durée maximale de 45 minutes durant laquelle les questions posées doivent permettre d'appréhender les connaissances du candidat dans les domaines réglementaires et pratiques. Pour être déclaré apte, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 30.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE BNSSA et Secourisme

Organisme de formation

Les CGV (conditions générales de vente) suivantes régissent les relations contractuelles entre FORMASPORT établis au 74 avenue Maître Hubert Mouly 11100 Narbonne, immatriculé SIRET : 3424713560036 et ses stagiaires lors de la mise en œuvre de prestations de formation.

FORMASPORT est déclaré comme organisme de formation auprès des autorités compétentes.

Inscription

L'inscription n'est considérée comme définitive qu'à réception du dossier complet accompagné d'un acompte (ou caution si financée par un organisme) notifié sur le dossier.

Une convocation sera nominativement envoyée aux participants au moins une semaine avant la date de début de la formation précisant les horaires, le plan d'accès du lieu de formation.

Prix et conditions de règlement

Les prix sont nets de taxe, notre organisme n'étant pas assujéti à la TVA. Ils couvrent les modalités de formation et d'évaluation.

Les modalités de règlements doivent être établi avec FORMASPORT à l'inscriptions ou au plus tard 15 jours avant la formation.

Tarifcation des formations

Se référer à la grille tarifaire des formations en vigueur à demander par mail à l'adresse suivante : formasport@sports-campus.com

Annulation

Tout désistement > 3 jours avant le début de la session, entrainera tout de même l'encaissement de l'acompte ou de la caution.

Tout désistement < 3 jours avant le début de la session, ne relevant pas d'un cas de force majeure, donnera lieu à une facturation de 100% du montant de la formation ou de l'évaluation.

Toute session commencée sera facturée dans sa totalité.

Annulation de la part de FORMASPORT

FORMASPORT se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si les conditions règlementaires ou administratives requises ne sont pas réunies ; y compris la non-autorisation des organismes auxquels FORMASPORT est subordonnée. Les candidats seront informés au moins 7 jours avant le début de la session.

L'évaluation et l'attestation

Certaines formations prévoient une certification qui évalue les connaissances et les compétences, sous forme de contrôle continue et/ou d'une ou plusieurs épreuves en fin de formation (QCM et/ou d'épreuves pratiques et/ou oral...)

Une attestation de fin de cursus de formation sera envoyée par FORMASPORT à l'issue de celle-ci, et le diplôme sera délivré au stagiaire par les instances compétentes.

L'assurance et la responsabilité

Tout candidat doit souscrire à une assurance responsabilité civile et fournir une attestation, ainsi qu'un certificat médical si demandé.

En cas de non-application des règles de sécurité par le stagiaire, mettant en péril sa propre sécurité, ou celle des autres, le centre FORMASPORT se réserve le droit d'exclure le stagiaire, ou candidat, de la formation/évaluation.

Toute absence sera enregistrée et doit nous être notifiée et justifiée. Les jours de formations sont mentionnés sur le planning établi en début de formation. Les horaires plus en détail peuvent être précisés chaque semaine en respectant la durée totale de la formation en centre.

Propriété intellectuelle

Les documents et supports remis en mains propre ou mis à disposition aux stagiaires pour les besoins de la formation sont la propriété de FORMASPORT. Les stagiaires ont pour interdiction de reproduire, adapter, modifier, traduire, commercialiser ou diffuser en totalité ou en partie, les documents et supports qui leur sont remis.

Données personnelles

FORMASPORT conservera les données personnelles selon la réglementation du CNIL et l'attestation du droit à l'image signée dans une optique d'amélioration de ses services.

Fait à.....le.....

Tampon et signature de l'organisme

Signature du stagiaire précédée de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION BNSSA et Secourisme

ARTICLE 1 : Objet

Les présentes « conditions générales d'utilisation » ont pour objet l'encadrement juridique des modalités de mise à disposition des services de formation de FORMASPORT et leur utilisation par « l'utilisateur ».

Les conditions générales d'utilisation doivent être acceptées par tout Utilisateur souhaitant accéder au site. Elles constituent le contrat entre l'organisme et l'utilisateur. L'accès à l'organisme par l'utilisateur signifie son acceptation des présentes conditions générales d'utilisation.

Éventuellement :

- En cas de non-acceptation des conditions générales d'utilisation stipulées dans le présent contrat, l'utilisateur se doit de renoncer à l'accès des services proposés par l'organisme.
- Le centre de formation FORMASPORT se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment le contenu des présentes conditions générales d'utilisation.

ARTICLE 2 : Mentions légales

L'organisme est une association dénommée FORMASPORT dont le siège social est situé 74 avenue Maître Hubert Mouly 11100 Narbonne.

La Directrice est Madame PARROCCHIA Stéphanie et le Président Monsieur PIACS Philippe.

ARTICLE 3 : Définitions

La présente clause a pour objet de définir les différents termes essentiels du contrat :

- Utilisateur : ce terme désigne toute personne qui se rend dans l'organisme ou utilise un des services proposés par l'organisme.
- Contenu utilisateur : ce sont les données transmises par l'utilisateur au sein de l'organisme.
- Membre : l'utilisateur devient membre lorsqu'il est identifié sur l'organisme.

ARTICLE 4 : accès aux services

L'organisme permet à l'utilisateur un accès aux services suivants :

- Présentation complète de FORMASPORT et de ses partenaires ;
- Présentation des différentes formations proposées ;
- Demande de renseignement sur les formations et établissement de devis ;
- Mise à disponibilités de calendriers annonçant les formations.
- Drive pour obtenir des contenus de formation
- Prêt de matériel pour les contenus de formations

Tous les frais supportés par l'utilisateur pour accéder aux services (matériel informatique, logiciels, connexion Internet, etc.) sont à sa charge. L'organisme met en œuvre tous les moyens mis à sa disposition pour assurer un accès de qualité à ses services et permettre aux candidats de réussir mais ne se rendra pas responsable des échecs.

Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du matériel n'engage pas la responsabilité de FORMASPORT.

L'utilisateur a la possibilité de contacter l'organisme par messagerie électronique à l'adresse formasport@sports-campus.com

ARTICLE 5 : Propriété intellectuelle

Les marques, logos, signes et tout autre contenu de l'organisme font l'objet d'une protection par le Code de la propriété intellectuelle et plus particulièrement par le droit d'auteur.

L'utilisateur sollicite l'autorisation préalable de l'organisme pour toute reproduction, publication, copie des différents contenus.

L'utilisateur s'engage à une utilisation des services de l'organisme dans un cadre formation. Une utilisation des contenus à des fins commerciales est strictement interdite.

L'utilisateur ne reçoit aucune justification et notification préalablement à la suppression ou à la modification du contenu Utilisateur.

ARTICLE 6 : Données personnelles

L'organisme assure à l'utilisateur une collecte et un traitement d'informations personnelles dans le respect de la vie privée conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En vertu des articles 39 et 40 de la loi en date du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition de ses données personnelles. L'utilisateur exerce ce droit : par voie postale FORMASPORT, 74 avenue Maître Hubert Mouly 11100 Narbonne.

L'organisme peut publier des images de l'utilisateur si celui-ci a accepté la cession de droit à l'image.

ARTICLE 7 : Responsabilité et force majeure

Les contenus des informations diffusées par l'organisme sont réputées fiables. Toutefois, l'organisme se réserve la faculté d'une non-garantie de la fiabilité des sources. Les informations données sur le site internet sont à titre purement informatif. Ainsi, l'Utilisateur assume seul l'entière responsabilité de l'utilisation des informations et contenus du présent site.

L'organisme décline toute responsabilité en cas de dommages causés par l'Utilisateur sur les matériels prêtés.

Tout usage du service par l'Utilisateur ayant directement ou indirectement pour conséquence des dommages doit faire l'objet d'une indemnisation au profit de l'organisme.

Une garantie optimale de la sécurité et de la confidentialité des données transmises n'est pas assurée par l'organisme. Toutefois, l'organisme s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de garantir au mieux la sécurité et la confidentialité des données.

La responsabilité de l'organisme de formation ne peut être engagée en cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

ARTICLE 8 : Évolution du contrat

Le site se réserve à tout moment le droit de modifier les clauses stipulées dans le présent contrat.

ARTICLE 9 : Durée

La durée du présent contrat est indéterminée. Le contrat produit ses effets à l'égard de l'Utilisateur à compter de l'utilisation du service.

ARTICLE 10 : Droit applicable et juridiction compétente

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Narbonne (19 bd. Général de Gaulle 11100 NARBONNE, Tél : 04.34.44.60.60) sera seul compétent pour régler le litige.

Le bénéficiaire est informé qu'il peut recourir à une médiation, notamment auprès d'un centre de médiation comme celui-ci-dessous :

Maison de la Médiation et de l'Arbitrage de l'Aude au 8 rue Jean Fabry 11100 Narbonne (tel : 06 87 36 86 37 - 09 88 55 66 80, mail :

maisondelamediation11@gmail.com et site internet : <https://mediationaude.com/>)

Fait à, le.....

Tampon et signature de l'organisme

Signature du stagiaire précédée
de la mention « lu et approuvé »

<p>Page de garde complétée</p> <p>La fiche candidat et formule renseignées</p> <p>Personne à prévenir en cas d'urgence</p> <p>Enquête de perspective complétée</p> <p>Certificat médical signé</p> <p>Cession de droit à l'image complétée</p> <p>CNIL signé</p> <p>CGV signées</p> <p>CGU signées</p> <p>Carte Nationale d'Identité recto et verso</p> <p>PSE 1 ou PSE 2 (si passage sans PSE 1)</p> <p>Attestation de responsabilité civile</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>Acompte / caution d'un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 150€ pour BNSSA & PSE 1 - 100€ pour BNSSA seul - 50€ pour examen seul 	<p><input type="checkbox"/></p>

DOSSIER A RETOURNER PAR MAIL : FORMASPORT@SPORTS-CAMPUS.COM
OU PAR COURRIER :

FORMASPORT sur le même parvis que l'Arena
74 Avenue Maître Hubert Mouly
11100 Narbonne